

Le chômeur suspect. Histoire d'une stigmatisation

Conseil économique et social
16 mars 2016



Le chômage fait peur...



Dans une société traversée par la valeur « travail »

- Dans une société qui conçoit le travail comme un devoir moral engageant la responsabilité individuelle de chacun, l'absence ou le manque de travail rend suspect.

Quand les stéréotypes traversent les âges

- Force est de constater que les représentations stigmatisantes ont la vie dure : profiteur, fainéant, incapable, paresseux voire dangereux et criminels... telles sont quelques-unes des caractéristiques que les sociétés répercutent ainsi à l'encontre des chômeurs depuis des siècles, nourrissant ainsi l'imaginaire collectif de la vision d'un chômeur profiteur.

Un constat : l'importance du discours moral

- A travers les périodes étudiées et les sources (criminologique, sociologique, politique, syndicale, militante, économique...), le discours « moral » l'emporte sur tous les autres. Si les avis sont en général unanimes pour dire que le chômage est un fléau qu'il faut impérativement combattre, en revanche, la manière dont sont perçus ceux et celles qui le subissent est loin d'être aussi rationnelle.

Un constat : intensification du discours

- On constate aussi également que « *chaque fois que le chômage augmente, le discours de culpabilisation des chômeurs augmente en conséquence* »

Le chômeur, une histoire méconnue

Dans une société en crise, gouvernement, partis politiques, syndicats, medias, opinion publique, experts... chacun a un discours sur le chômage, les chômeurs et les institutions qui gèrent le système chômage : comptabilisation, accusation, culpabilisation, stigmatisation,...

Un seul groupe pour désigner des identités sociales différentes

- Lorsqu'on évoque le sujet des chômeurs, on envisage une masse anonyme dans laquelle se fondent les individus transcendant les catégories sociales, les sexes, les races et les âges.

Rechercher le chômeur dans les sources

- Le terme chômeur n'apparaît qu'au 19^{ème} siècle. Pour le trouver dans les sources antérieures, il faut se référer au domaine de la charité et de la bienfaisance où on les désigne comme les sans-travail, les sans-ouvrages, les vagabonds, les indigents, les misérables, bref ceux qui ne possèdent rien.

Une réponse au chômage : l'enfermement des chômeurs et leur remise au travail

- Dès le 14^{ème} siècle, face à l'augmentation du nombre de pauvres, la lutte s'organise contre eux car ils représentent, du fait de leur grande mobilité, un danger pour l'organisation sociale.
- L'**enfermement** deviendra un des moyens de lutter contre le chômage tout en exerçant une étroite **surveillance** et en remettant les individus valides et oisifs au **travail**.





— Puisque personne ne veut m'employer, parce que je sors de prison, va bien falloir que je r'commence à voler.
(*L'Assiette au Beurre.*)

Ducpétiaux. Des moyens de soulager la misère

- « Voici l'hiver (...), avec la stagnation des affaires, avec l'absence de travail pour une grande partie de la population ouvrière; la misère sera grande; force sera peut-être à bien des malheureux de tendre la main aux riches : agrandissez donc vos prisons, augmentez le nombre de vos geôliers, fortifiez vos juges contre les émotions de la pitié, car les coupables seront nombreux ».

Justifier et responsabiliser la pauvreté : « la misère est le châtement de la paresse et de la débauche »

- Malgré la prise de conscience du rapport existant entre l'absence de travail, l'émergence de la misère et le chômage, c'est toujours l'oisiveté, mère de tous les vices qui est mise en exergue.

Faire face aux accidents de la vie

- Jusqu'au 19^e siècle, quand un travailleur est frappé par un accident de la vie (maladie, vieillesse, accident, perte d'emploi), il ne peut se tourner que vers les œuvres de charité et l'assistance publique.



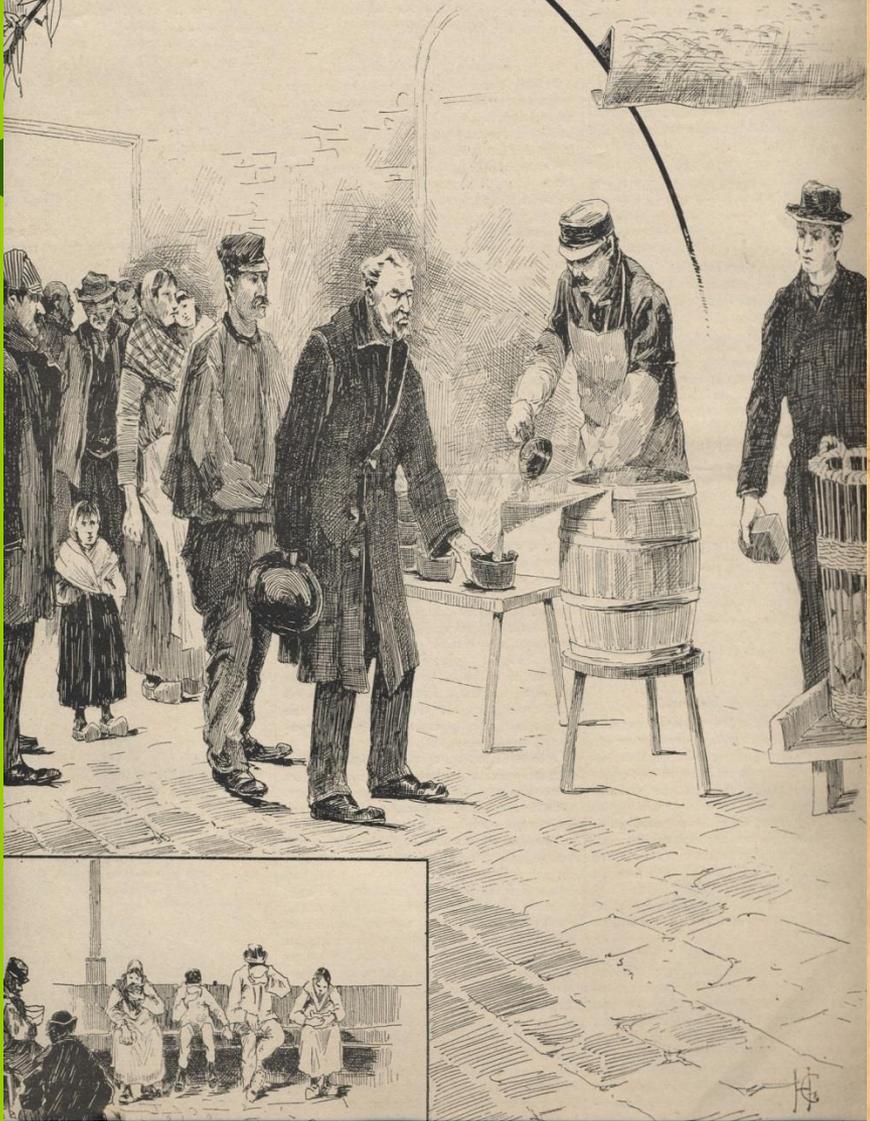
LE GLOBE ILLUSTRÉ

JOURNAL DE LA FAMILLE

ABONNEMENTS :
 BELGIQUE: Un an fr. 10.00
 Id. Six mois 5.50
 Id. Trois mois 3.00
 Etrangers de l'Union postale 12.50
ON S'ABONNE
 aux bureaux de poste belges et chez tous les libraires du pays.
 Les abonnements partent du premier de chaque mois.

PRIX DU NUMÉRO : 20 CENTIMES
 En vente dans toutes les bibliothèques des chemins de fer
 et dans les kiosques de toutes les villes du pays
 Pour les annonces et les réclames, s'adresser au bureau du journal
 et à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine, à Bruxelles.

VOLUME I
N° 26 - 28 mars 1886
 ADMINISTRATION ET BUREAUX :
 BRUXELLES, 18, rue de la Madeleine, 18
 Directeur : THÉO SPÉE.



ASILE DE NUIT

CHAUFFOIRS ET DORTOIRS

LE POMPIER DE SERVICE

Séparer « le bon grain de l'ivraie »

- L'aide est conditionnée selon des critères de moralité très stricts et le tri est effectué entre les « bons » et les « mauvais » pauvres, ces derniers étant, dans la plupart des cas, des individus en capacité de travailler

L'idée d'assurance chômage

- Avec la maturation des esprits et la révolution des idées sociales, émerge à la fin du 19e siècle une nouvelle vision du travail et une nouvelle vision du chômage..

Du pauvre responsable de sa pauvreté au travailleur sans emploi

- L'émergence et le développement des syndicats permettent de revoir la notion de désœuvrement involontaire.
- En organisant un système de prévoyance, en mettant sur pied des caisses d'assurances alimentées par les cotisations des membres, les syndicats démontrent que le chômage est involontaire et qu'il s'agit d'un risque assurable.

Prise de conscience du phénomène par les pouvoirs publics

- Communes et provinces encouragent la prévoyance chômage :
 - en organisant des bourses de travail
 - En accordant des subsides aux caisses de chômage
 - En instaurant des fonds de chômage...
- ... Tout en conservant un côté moralisateur

Les bourses de travail

- La création de bureaux de placement, de bourses de travail permet d'identifier les « inemployables », et d'adopter une discrimination envers cette catégorie. « *Pour celui qui veut travailler une fois par semaine et rester au lit le reste du temps (...), la bourse du travail rendra ce souhait irréalisable* » (Beveridge).

BOURSE DU TRAVAIL OFFICIELLE

de
L'AGGLOMERATION BRUXELLOISE

SOUS LE CONTRÔLE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU TRAVAIL
ET DU RAVITAILLEMENT

Rue du Midi, 65, BRUXELLES.

PLACEMENT GRATUIT
pour toutes les Professions.

Bureaux ouverts de 8 à	Téléphones :	
17 hres, excepté le Samedi	Offres et	2776
après-midi, les Dimanches	Demandes d'emplois	2777
et jours fériés.	Administration	2778



J'ai besoin d'ouvriers

Je suis votre premier du travail

L'œuvre par le travail

Délivré le

7135 à M

Maison du Travail

Hommes : Rue du Potay, 31
Femmes : Rue du Péry, 3

LIEGE

BON POUR
1 HEURE DE TRAVAIL
à 15 Centimes

—:—
Bon personnel et incessible.



AU PROFIT
DES ŒUVRES
L'ASSISTANCE
PAR LE TRAVAIL

ET LES
CHAUFFOIRS
PUBLICS

L'œuvre par le travail

« L'aumône en travail mérite toutes nos préférences. Se multipliant dans les mains de celui qu'elle assiste, elle économise les ressources de la charité ; elle échappe d'ailleurs aux abus qui discréditent le secours en argent. Au regard du pauvre, elle le moralise, elle lui épargne ce que l'aumône gratuite a de trop humiliant et lui fait goûter la saveur particulière d'un pain gagné à la sueur du front ».

Première intervention de l'État

- 1907 : l'État intervient pour la première fois dans le processus de reconnaissance de la question en octroyant un budget au Ministère du Travail afin de soutenir les caisses de chômage.

L'association internationale de lutte contre le chômage

- Économistes, sociologues, juristes, syndicalistes, représentants des pouvoirs publics se rencontrent au niveau international autour de la lutte contre le chômage et discutent du caractère obligatoire du système d'assurance.....

Encore partagée sur la notion de prévoyance...

- sur un million de travailleurs occupés dans l'industrie, seuls 85 000 d'entre eux sont assurés contre le risque du chômage : *« À ces 900 000 abandonnés, ou si l'on préfère, à ces 900 000 imprévoyants, il faut encore ajouter 250 000 salariés de l'agriculture et 100 000 du commerce. Certes, on peut espérer que les 200 à 250 000 syndiqués du pays ne tarderont pas à entrer dans la voie salutaire de l'assurance-chômage ».*

La lutte contre le chômage. Organe de la section belge de l'association internationale, octobre-décembre 1913, p. 216.

Un constat

- Malgré les progrès sociaux, malgré l'émergence de nouvelles théories économiques et l'analyse scientifique du phénomène, la lecture des différents discours (politique, économique, syndical, militant, etc.) montrent que se perpétue malgré tout une intention moralisatrice.

1914-1918 : le chômeur, héros ou profiteur ?



NÉCESSAIRE

3^E COURS
AUX CHÔMEURS



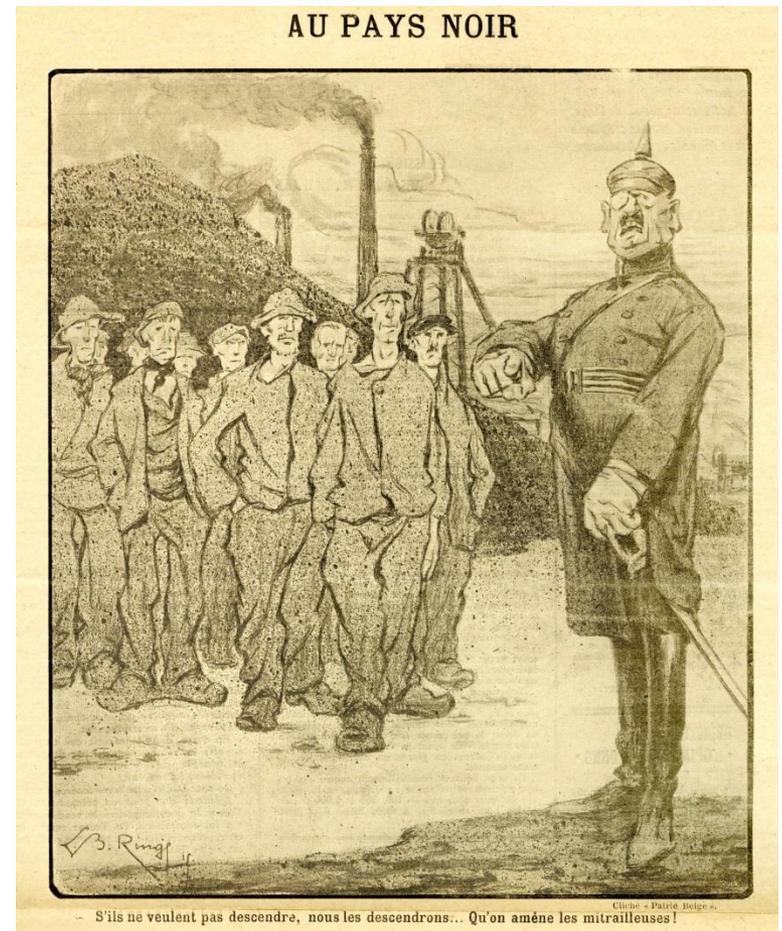
LE CHÔMEUR - Enire 40? pourvu
que la guerre dure encore!...



- Votre professeur ?
- Chénier - méchant le
Commissaire !!

Le Comité national de secours

- L'aide apportée par le Comité national de secours et d'alimentation a un objectif plus politique que social puisque cette aide est destinée à empêcher les chômeurs d'accepter de travailler pour l'ennemi.



1920-1940 : le chômeur dans l'œil du cyclone

- La réflexion sur la mise en place d'une assurance-chômage obligatoire est de nouveau mise à mal durant l'Entre-deux-Guerres.
- La période, traversée par deux crises, engendre un chômage de masse, a cristallisé tous les préjugés à l'encontre des chômeurs.



Contrôle des chômeurs.

Une époque paradoxale

- Les années 1920-1940 se partagent entre :
- la **volonté politique de protéger** les travailleurs des principaux risques sociaux (chômage, maladie, vieillesse) par l'instauration d'assurances libres
- Et la **critique de l'inconséquence** de ceux qui ne s'assurant pas contre ces risques.



Paiement du chômage.

Du fonds national de crise à l'état de besoin

- Alors que Joseph Wauters, ministre du Travail socialiste, prend de nombreuses mesures en faveur de l'allocation de chômage, une crise économique majeure frappe la Belgique.
- Le FNC permet au chômeur assuré de recevoir une indemnité de l'État.

La chasse aux chômeurs est ouverte

- Sous l'offensive des milieux conservateurs est orchestrée une vaste campagne contre les « abus ».

L'état de besoin est désormais introduit comme condition d'accès aux indemnités du fonds national de crise.

- Les allocations ne sont versées aux chômeurs que si ses insuffisantes pour couvrir les besoins du ménage. **L'assurance bascule dans l'assistance.**

L'après-crise et son discours dominant : « il faut lutter contre les abus »

- La protection contre le chômage n'est plus une question prioritaire.
- Il s'agit de réorganiser l'assurance-chômage, de restreindre l'accès aux allocations, de renforcer les contrôles.

La crise des années 1930

- Croissance du chômage, baisse de salaires, diminution des pensions, réduction ou suppression des allocations de chômage sont quelques-unes des mesures prises par le Gouvernement afin d'enrayer le déséquilibre budgétaire.





1932 : Réintroduction de l'état de besoin....

- Il s'agit de soumettre le droit aux allocations à l'état de besoin établi **après une enquête individuelle**. On tient compte de la zone de travail, du salaire de référence, de la composition du ménage,...
- Tout chômeur jugé en non état de besoin n'a pas droit à l'allocation.

...Malgré les constats scientifiques

- De nombreuses études scientifiques attestent la dégradation des conditions de vie dans un régime de chômage :
- Guillaume JACQUEMYNS, *Enquête sur les conditions de vie de chômeurs assurés*, Institut Solvay.
- M. JAHODA, P. LAZARFELD et H. ZEISEL, *Les Chômeurs de Marienthal*, Paris, Editions de Minuit 1982 (1933).

2e CAS

Un autre camarade nous écrit :

« Je suis marié et j'ai deux petits enfants qui vont encore à l'école, l'un est âgé de 8 ans, l'autre de 5 ans.

Je suis chômeur complet. J'ai touché pour le mois de mars 24 jours de chômage à 20 francs soit 480 francs. Je n'ai pas d'autres ressources.

Voici le tableau de mes dépenses et de mes ressources pour le mois de mars :

Loyer	Frs : 125,—
Syndicat	21,50
Pain	55,—
Margarine	50,—
Charbon (Je suis obligé de prendre mon charbon au détail n'ayant pas le moyen de l'acheter par 1.000 kg)	80,—
Pommes de terre	17,50
Lard (2 kg par mois)	12,—
Café (1 livre 1/2 par mois) le meilleur marché au village où j'habite	12,—
Savon noir pour la lessive	3,80
Sucre	3,80
Pétrole pour la lumière	10,—
Savon de toilette	3,—

Total : Francs : 398,65

Une fois ces dépenses indispensables couvertes, il me reste par mois et pour 4 personnes 66 francs 35 pour les légumes, pour la viande, pour le lait, pour le fil à coudre, pour la laine pour réparer les bas, pour les torchons, pour la réparation des chaussures.

Tout compté, je ne saurais pas acheter une paire de chaussures ni un vêtement pour les enfants».

La détresse des chômeurs
dans *La Vie Nouvelle*, 6 mai
1934

Les mesures d'exclusion se renforcent

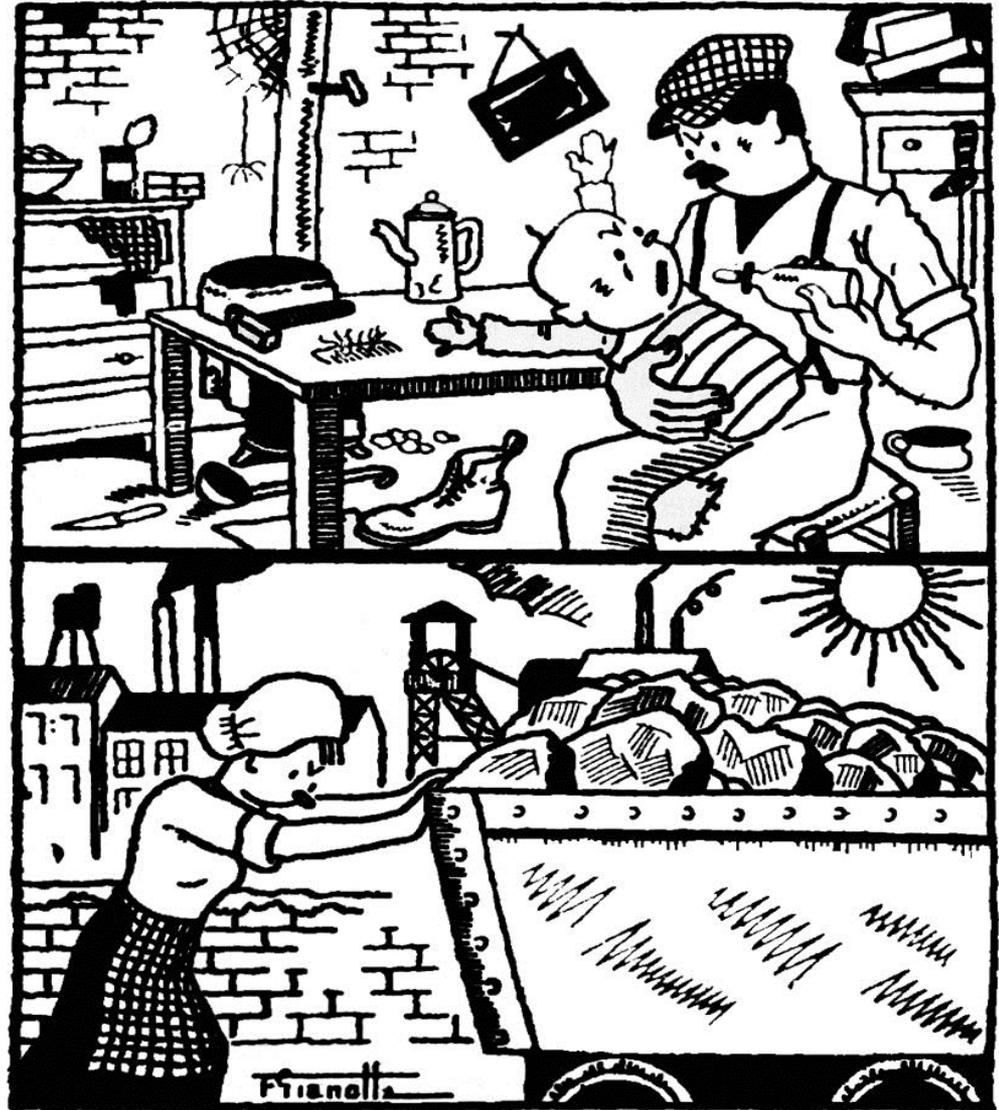
- Le chômeur, plus que jamais est soupçonné de fraude. Les gouvernements qui se succèdent sont dotés de pouvoirs spéciaux et prennent de nombreuses mesures excluant des milliers de personnes du chômage simplement parce qu'il s'agit de femmes (mariées), de jeunes (pas assez formés) ou d'étrangers (qui prennent la place des chômeurs belges).

Une solution : interdire le travail de la femme mariée

- « *On peut résorber le chômage et remettre 100.000 chômeurs au travail* » titre *La Vie Nouvelle*, le 5 juillet 1936. La solution : interdire le travail salarié de la femme mariée : « il est profondément regrettable de voir que dans notre pays d'après le recensement officiel de 1930, il y a 112.000 femmes mariées occupées dans les usines et les bureaux, qui en fait prennent la place de 100.000 chômeurs »

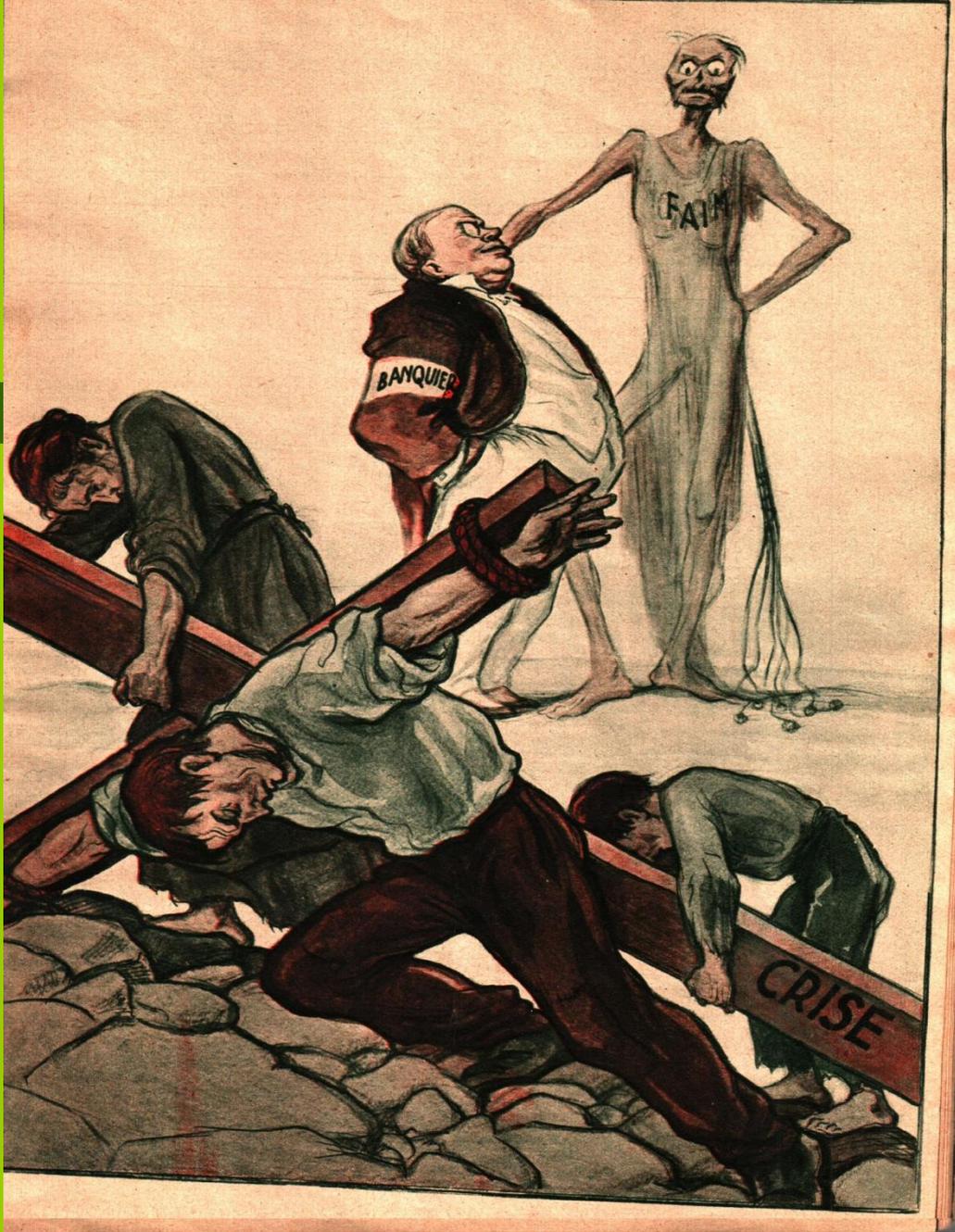
CIVILISATION 1934

*« n'est-ce pas
écoeçant de voir des
hommes obligés de
nettoyer la maison,
faire la soupe, laver
la vaisselle pendant
que la femme est à
l'atelier où elle
travaille dur sur des
machines aux
mouvements rapides
et cadencés »*



Mettre la pression sur les chômeurs

- Le préjugé sert à cacher la défaillance d'une politique impuissante à contrer le chômage de masse
- « Le carcan du chômeur se resserre. Détruire le chômage devrait être le *delenda Carthago* de nos dirigeants, mais il n'est ni dans leurs bouches, ni surtout dans leurs esprits car lorsque nos ministres emploient la formule « lutte contre le chômage », il faut traduire lutte contre les chômeurs. Sous prétexte de lutte contre les abus, en adoptant pour cela un système absurde, on harcèle malheureux de toutes les manières ».



Nouvelle campagne de presse contre les chômeurs

- *« Tous les gens qui ont gardé le cœur à la bonne place et au cerveau la saine raison, s'accordent aujourd'hui pour plaindre les victimes du chômage et pour reconnaître que c'est à sa résorption que doivent tendre toutes les volontés. Il ne reste plus guère que les lecteurs encroûtés des feuilles vendues aux marchands de canons pour crier Haro sur ces fainéants qui ne demandent qu'à poursuivre l'existence facile de rentier de l'État qui leur procure les scandaleuses prébendes du chômage. Mais laissons à leur triste besogne ces parasites imbéciles et constatons simplement que l'on n'a rien fait -ou du moins rien de bon- pour faire revivre l'industrie et donner du travail aux chômeurs. »*

L'Emancipation, n° 1, 1935, p. 12.

Les jeunes et le chômage



- Le nombre de jeunes touchés par le chômage dans les années 1930 est impressionnant. Bien qu'il n'existe aucune statistique exacte, on estime en 1934 à 39.850 le nombre d'assurés et à environ 80.000 le nombre des jeunes touchés par la crise.

JOB PROTECTION ET AIDE **CHOMEURS** **JOB**
POUR LES JEUNES



Les cols blancs dans le collimateur syndical

...niers des Employés, Techniciens et voyageurs de Commerce...
FEDERATION NATIONALE DES EMPLOYÉS DE BELGIQUE
Avenue du Pont, 85, BRUXELLES-Nord
TÉLÉPHONE 17.50.98
Chèques Postaux 280.67

Délivrez-vous de ce bandeau...



...git d'ex-
...ncore.
...gée con-
...de huit
...locations

...bation
...u déses-
...double,
...s et aux
...passé, il
...currents
...ici nous
...si plus
...la con-
...choix,
...vez re-
...main-
...s em-
...large-
...e con-
...spécia-
...emain
...ntrats
...ion en
...elles,
...pour
...mains
...z vos
...labo-
...uvre
...ence
...erez
...ions,
...à ce
...t de

Employés !

Il y a une lumière que vous ne voyez pas : celle de la nécessité de votre élévation sociale et professionnelle.

Arrachez le bandeau des illusions et de la crainte :

Venez à nous pour défendre vos intérêts légitimes, pour vous garantir contre le chômage et les aléas de la vie professionnelle.

Il faut en finir avec cet isolement qui nous tue !

Car, lâches sont ceux qui tournent le dos au danger et qui préfèrent se dérober plutôt que de défendre le patrimoine...
A propos de la majoration gratuite de la Pension de Vieillesse...

La Seconde Guerre mondiale invente le chômeur « récalcitrant »

- Alors qu'en 1939, le gouvernement annonce un projet de loi sur l'assurance-chômage, la guerre vient à nouveau interrompre les travaux.
- Répétition de 1914-1918, l'occupant allemand dans son plan d'instauration du travail obligatoire crée le chômeur récalcitrant.

1944 : Sécurité sociale : l'assurance-chômage devient obligatoire

- Jusque là, l'assurance-chômage reposait sur **l'affiliation volontaire**. Le **projet d'accord de solidarité sociale** conclu à la fin de la Seconde Guerre mondiale va la rendre obligatoire. Le droit aux allocations est généralisé, sans que l'on tienne compte d'un état de besoin.
- Il s'agit de quitter un système d'assistance pour se diriger vers un système d'assurance protégeant les individus de la **rétrogradation du niveau de vie**

Les Trente Glorieuses et le chômeur : une histoire de désamour

- Malgré la période de relative prospérité et bien que le financement de l'assurance-chômage soit, entre autre, alimenté par les cotisations des travailleurs, les chômeurs continuent à être dans le collimateur de la stigmatisation.



Un répit de courte durée

- La période de plein emploi qui caractérise les Trente Glorieuses fait baisser un certain temps la pression sur les chômeurs, malgré la hausse du chômage du début des années 1950 qui focalise la stigmatisation plus particulièrement sur les femmes et sur les jeunes.
- Mais le répit est de courte durée car les crises économiques qui accompagnent la fin du 20^e siècle remettent à l'honneur les critiques qui s'étaient légèrement estompées.

1975-1984 : envolée du chômage

- Dans un contexte de choc pétrolier et de crise du système monétaire, on assiste à une explosion du nombre de sans emplois.



STOP!

Aux fermetures
Au chômage

MANIFESTATION NATIONALE
SAMEDI 14 MARS 1975
BRUXELLES
PORTES DE HAL

La jeunesse veut
vivre et travailler.

THEATRE DE LA COMMUNAUTE DE SERAING **LA CRISE..**





CHOMEURS

LIEGE

CORPS KOMITEE DE
POUR

ASSURÉE sociale OUI
ASSISTÉE sociale NON

PROTESTATION

- Les mesures d'austérité prises par les gouvernements afin de compresser des dépenses de plus en plus importantes entraînent une nouvelle fois l'émergence d'un discours discriminatoire notamment en ce qui concerne la sélectivité familiale et en instaurant en 1980 une nouvelle catégorisation des chômeurs (chefs de familles, isolés et cohabitants). Le principe même de solidarité sociale est remis en question trente années après sa mise en place.

- *« Depuis lors, la réglementation en matière de chômage n'a cessé d'évoluer. (...) C'est sur les jeunes et sur les cohabitants que portera l'essentiel des mesures d'économie et des restrictions de droits lors de la crise économique des années 1980 et 1990. »*



**NON A LA CHASSE
AUX CHOMEURS**

CSC HUY-WAREMME
jeanluc

0302
LA VILLERSOISE

- Aujourd'hui, alors que les crises structurelles de l'emploi ne cessent de se succéder depuis plusieurs décennies, il semble qu'on ait perdu de vue le formidable progrès social mis en place au lendemain du second conflit mondial en fondant une protection sociale solidaire dans laquelle la lutte contre le chômage est assurée par une assurance garantissant un revenu de remplacement en cas de perte d'emploi.

Pour continuer à rêver, la solidarité entre citoyens doit être globale

Tendance actuelle à **fractionner la protection sociale** et la solidarité entre des catégories distinctes de bénéficiaires : les jeunes, les chômeurs, les malades, les retraités, etc.

Or, la solidarité, quand elle cesse d'être globale, se transforme en **assurance**, puis en **assistance** ou en **charité**.